

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/11/2015

Réception par le Prefet : 17/11/2015

Publication : 20/11/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-10-10-10

Séance du vendredi 13 novembre 2015

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 8 000 EUROS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION SILONE (SOLIDARITE - INTEGRATION - LOGEMENT - NOUVELLE ETAPE)

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-1-4 du 19 février 2015 adoptant le Budget Primitif 2015 du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-4-1 du 19 février 2015 adoptant le Budget Primitif 2015 de la Solidarité,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde, pour l'exercice 2015, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 8 000 € à l'association SILONE,

- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue au budget :

- Programme I731, Chapitre 65, Fonction 50, Nature 6574,

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité